



idée sur la légitime violence

Par **elva902**, le **15/08/2012** à **23:25**

j'étais à mon lieu de travail , et je me suis disputée avec une collègue de travail mais cependant cette dernière m'a sauté dessus et en me tirant les cheveux par des deux mains et en m'entraînant sachant plus quoi faire je lui ai donné deux coups de poings qui l'a poussée à me libérer .Mais cependant mon coup de poing était fatal car elle était blessée de la joue gauche . Dans ma situation de légitime défense est ce que je risque quelque chose

Par **janus2fr**, le **16/08/2012** à **06:57**

[citation]Mais cependant mon coup de poing était fatal [/citation]

Bonjour,

Vous voulez dire que cette collègue est décédée ?

Et oui , ça fait du bien de temps en temps